

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRODUITS PETA MILHOC
APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS
Entrée en vigueur le 1er mars 2026

ARTICLE 1 – DESIGNATION DU VENDEUR

Société HELIANTHUS

Société par actions simplifiée au capital de 4.890.000 euros

Dont le siège social est situé 1255 Chemin de Villeneuve – 32130 Bézéril

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auch et au RNE sous le numéro 830 511 499

Téléphone : 05 62 62 60 60

Adresse email : petamilhoc@helianthus-agro.fr

(la « Société »)

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

2.1. Les présentes conditions générales de vente (les « **CGV** ») s'appliquent aux commandes de produits (les « **Produits** ») passées, sur le site internet accessible à l'adresse : peta-milhoc.fr (le « **Site Internet** »), auprès de la Société, par tout client ayant la qualité de consommateur (le/les « **Client(s)** »). Il est expressément interdit au Client d'acheter des Produits sur le Site Internet pour les revendre à quiconque.

2.2. Les CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. Les CGV sont librement accessibles sur le Site Internet et de manière générale, sont communiquées systématiquement à tout Client qui en fait la demande.

ARTICLE 3 – INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES – ACCEPTATION DU CLIENT

3.1. Le Client reconnaît avoir été informé par la Société, de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes CGV, préalablement à la passation de la commande et conformément aux dispositions de l'article L.221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions, de poids ou de capacité lui permettant d'acquérir les Produits en toute connaissance de cause. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de la Société. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit disponible sur le Site Internet afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles ;
- sur le prix des Produits et des frais annexes ;
- sur les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat de vente et modes de paiement acceptés ;
- sur l'identité du vendeur et l'ensemble de ses coordonnées ;
- sur l'existence et les modalités de mise en œuvre des garanties et le cas échéant, sur le service après-vente ;
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, dont les coordonnées figurent dans les présentes CGV, dans les conditions prévues au Code de la consommation ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation, le traitement des réclamations et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance.

3.2. Le fait pour tout Client de commander sur le Site Internet emporte son adhésion et acceptation pleine et entière des CGV et son obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à la Société. A ce titre, le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le Site Internet.

3.3. Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des stipulations contenues dans les CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

ARTICLE 4 – OFFRE DE PRODUITS

4.1. Les Produits proposés à la vente sur le Site Internet sont ceux qui y figurent, au jour de la passation de la commande par le Client.

4.2. La Société se réserve le droit de cesser la commercialisation de tout Produit et/ou de modifier à tout moment les caractéristiques des Produits.

4.3. Des indications sur la disponibilité des Produits sont fournies au Client au plus tard au moment de la passation de sa commande. Des erreurs ou modifications peuvent néanmoins exceptionnellement exister. Dans l'éventualité d'une indisponibilité totale ou partielle de Produits après passation de la commande, le Client sera informé par courrier électronique, dès que possible, de ladite indisponibilité et de la modification (indisponibilité partielle) ou de l'annulation (indisponibilité totale) de sa commande. En cas d'annulation de la Commande pour indisponibilité totale des Produits, le compte bancaire du Client ne sera pas débité (ou à défaut, les sommes versées lui seront restituées).

4.4. Les Produits commandés par le Client seront livrés en France (métropolitaine et outre-mer) et de manière générale, dans les pays listés en **annexe 1** ci-dessous.

ARTICLE 5 – COMMANDES

5.1. Processus de passation des commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet les Produits qu'il désire commander, selon les quantités requises pour passer commande. Ainsi, **le Client ne pourra passer commande que pour des cartons complets de Produits contenant 8 ou 14 UVC.**

Il appartient au Client de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation.

L'enregistrement d'une commande sur le Site Internet est réalisé lorsque le Client accepte les CGV en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande.

La vente n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par la Société par courrier électronique ; ladite confirmation étant adressée après encaissement par la Société de l'intégralité du prix.

Toute commande passée et validée par le Client et confirmée par la Société, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur le Site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et la Société.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

La Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.



5.2. Modification des commandes

Les éventuelles modifications de la commande par le Client ne pourront être prises en compte par la Société que dans la limite de ses possibilités et à condition de lui être notifiées par écrit par le Client le jour même de la commande.

Dans l'hypothèse où ces modifications ne pourraient être acceptées par la Société, les sommes versées par le Client lui seront restituées dans un délai maximum de dix (10) jours calendaires à compter de la notification de l'impossibilité d'accepter les modifications demandées par le Client (à moins que celui-ci ne préfère bénéficier d'un avoir).

5.3. Annulation des commandes

Hors l'exercice du droit de rétractation (lorsqu'il est applicable) ou cas de force majeure, les commandes peuvent être annulées par le Client huit (8) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la livraison des Produits commandés, sans frais pour le Client.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par la Société moins de huit (8) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la livraison des Produits commandés, pour quelque raison que ce soit hormis (à l'exception de l'exercice du droit de rétractation ou d'un cas de force majeure), une somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera acquise à la Société et facturée au Client, à titre de dommages-intérêts en réparation du préjudice subi.

ARTICLE 6 – TARIFS

6.1. Les Produits sont vendus aux tarifs en vigueur figurant sur le Site Internet, lors de l'enregistrement de la commande par la Société. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par la Société sur le Site Internet. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site Internet, la Société se réservant le droit de modifier les prix à tout moment.

6.2. Les tarifs mentionnés ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site Internet et calculés préalablement à la passation de la commande.

Si le Client demande un mode d'expédition plus rapide ou plus coûteux que l'expédition standard, les frais supplémentaires de livraison, tels qu'ils apparaissent au moment de la validation de la commande par le Client, seront intégralement à sa charge.

Le prix demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

6.3. En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le Client est l'importateur du ou des Produits concernés. Pour tous les Produits expédiés hors Union européenne et l'Outre-Mer, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge exclusive du Client et relèvent de sa seule responsabilité.

6.4. Une facture est établie par la Société et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

ARTICLE 7 – MODALITES DE PAIEMENT

7.1. Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, par carte bancaire : Visa, MasterCard, autres cartes bancaires (Ecard bleue). Le paiement par carte bancaire est irrévocable. Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole SSL.

7.2. La Société ne sera pas tenue de procéder à la livraison des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées. En outre, la Société se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

ARTICLE 8 – EXPEDITION - LIVRAISON

8.1. Le délai de traitement des commandes par la Société est, en principe, de trois (3) jours ouvrés à compter de la confirmation de la commande par la Société et peut varier en fonction de la disponibilité des Produits.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois au Client.

Les colis sont expédiés par TNT (ou tout autre transporteur indépendant auquel la Société ferait ultérieurement appel). Le délai constaté pour des livraisons sur le territoire métropolitain est, en principe, de cinq (5) jours ouvrés à compter de la remise des Produits au transporteur.

La Société s'engage à faire ses meilleurs efforts pour délivrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

8.2. La livraison est matérialisée par le transfert au Client de la possession physique ou le contrôle des Produits.

8.3. Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée lors de la passation de la commande par le Client. Dès lors, la Société ne saurait être responsable en cas de défaut et/ou de retard de livraison dû notamment à une erreur dans l'adresse de livraison communiquée par le Client.

8.4. En cas de retard de livraison, la Société en informera le Client par email. Si les Produits commandés n'ont pas été délivrés dans un délai de dix (10) jours ouvrés après la date indicative de livraison, pour toute cause autre que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra notifier à la Société, dans les conditions prévues à l'article L.216-6 du Code de la consommation, la résolution de la vente, après avoir mis la Société en demeure de s'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable non respecté par la Société.

La résolution peut être immédiate si la Société refuse de s'exécuter ou s'il est manifeste qu'elle ne pourra pas délivrer les Produits ou si le délai de délivrance non respecté constituait, pour le Client, une condition essentielle de la vente. En cas de résolution de la vente, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

ARTICLE 9 – RECLAMATIONS

Il appartient au Client de vérifier l'état des Produits dès leur réception. En cas de manquants, de pertes ou d'avaries, le Client doit faire toutes les réserves auprès du transporteur, sur le bordereau de livraison, quant à la nature et à l'importance du dommage. Le Client confirmera, dans un délai de trois (3) jours calendaires au plus tard à compter de la livraison, par écrit (courriel ou courrier) au service-client de la Société, les réserves qu'il a formulées. Sa réclamation devra être accompagnée d'une photographie montrant distinctement la dégradation du Produit. Passé ce délai, les Produits livrés seront réputés exempts de tous vices apparents.

Il est ici rappelé que l'absence de réserves formulées par le Client lors de la délivrance des Produits ne fait pas obstacle à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité telle que décrite ci-dessous.

ARTICLE 10 – TRANSFERT DE PROPRIETE – TRANSFERT DES RISQUES DES PRODUITS

10.1. La Société se réserve la pleine propriété des Produits vendus dans le cadre de l'exécution des commandes, jusqu'au complet encaissement de la totalité des sommes dues, même en cas d'octroi de délais de paiement. De convention expresse, la Société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses Produits en possession du Client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et la Société pourra les reprendre ou les revendre en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours ; les frais

de retour restant à la charge du Client et les versements effectués étant acquis à la Société à titre de clause pénale.

10.2. Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits qui voyagent donc aux risques et périls de la Société, sauf lorsque le Client fait appel à un transporteur qu'il a lui-même choisi, indépendant de la Société, auquel cas le transfert des risques est effectué au moment de la remise des Produits commandés par la Société au transporteur choisi par le Client.

ARTICLE 11 – RETRACTATION

11.1. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats portant sur la fourniture notamment des Produits suivants :

- les Produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ; ou

- les Produits descellés par le Client après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

11.2. Pour les autres Produits, conformément à la réglementation en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès de la Société, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement.

Le droit de rétractation peut être exercé sur papier libre ou à l'aide du formulaire de rétractation dont le modèle figure à l'**annexe 2** des présentes CGV ci-dessous. Un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par la Société.

Les Produits sont à retourner dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la notification à la Société de la décision de rétractation du Client, accompagnés de la facture d'achat dans leur emballage d'origine et en parfait état permettant leur nouvelle commercialisation à l'état neuf. Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne seront pas repris.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison seront remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception, par la Société, des Produits retournés par le Client dans les conditions du présent article.

ARTICLE 12 – GARANTIE

Les Produits vendus sur le Site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Les Produits bénéficient de plein droit et conformément aux dispositions légales de la garantie légale de conformité et de la garantie légale contre les vices cachés.

12.1. Garantie légale de conformité

La Société s'engage à délivrer un bien conforme à la description contractuelle ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L.217-5 du Code de la consommation.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des Produits et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du Code civil, la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Client.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre (24) mois à compter de la délivrance des Produits, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance.

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité des Produits délivrés par réparation ou leur remplacement ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution de la vente, dans les conditions légales.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au



contrat jusqu'à ce que la Société ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du Code civil.

Il appartient au Client de solliciter auprès de la Société la mise en conformité des Produits, en choisissant entre la réparation et le remplacement. La mise en conformité du bien a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente (30) jours suivant la demande du Client.

En cas de remplacement du Produit non conforme lorsque, malgré le choix du Client la mise en conformité n'a pas été effectuée par la Société, le remplacement fait courir, au profit du Client, un nouveau délai de garantie légale de conformité, à compter de la délivrance du Produit remplacé.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L.217-12 du Code de la consommation, la Société peut refuser celle-ci. Si les conditions prévues à l'article L.217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du Code civil. Le Client peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L.217-14 du Code de la consommation.

Lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Client n'est alors pas tenu de demander au préalable la réparation ou le remplacement du Produit non conforme.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce bien en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution de la vente, le Client est remboursé du prix payé contre restitution des Produits non conformes à la Société, aux frais de ce dernier.

Le remboursement est effectué dès réception du Produit non conforme ou de la preuve de son renvoi par le Client et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

12.2. Garantie des vices cachés

La Société répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits délivrés et les rendant impropres à l'utilisation. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du Code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

12.3. Exclusion de garanties

La responsabilité de la Société ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande,
- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas de stockage du Produit dans de mauvaises conditions, d'accident ou de force majeure.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L.217-1 à L.217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L.241-5 du Code de la consommation). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

13.1. Les obligations de la Société seront suspendues de plein droit, sans formalité et sa responsabilité dérogée en cas de survenance d'un cas de force majeure. Par événement de force majeure, il convient d'entendre, sans que cette liste ne soit exhaustive : la guerre (déclarée ou non), guerre civile, émeute et révolution, épidémie/pandémie, crise sanitaire, inondation, accident (notamment d'outillage, bris de machine, explosion, incendie, destruction de machines, d'usines et d'installations quelles qu'elles soient), interruption ou retard dans les transports, défaillance d'un transporteur quel qu'il soit, pénurie des matières premières, boycott, grève et lock-out sous quelque forme que ce soit, occupation d'usine et de locaux ou tout autre événement indépendant de la volonté de la Société.

13.2. En cas de survenance d'un événement de force majeure, la Société mettra tout en œuvre pour reprendre dès que possible l'exécution de ses obligations. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà de trente (30) jours, l'une ou l'autre des parties aura la possibilité de résilier la commande en cours.

ARTICLE 14 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour en savoir plus, nous vous renvoyons à notre politique de confidentialité accessible sur le Site Internet <https://www.peta-milhoc.fr/politique-de-confidentialite/>.

14.1. Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour, la Société est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel des Clients qui sont principalement : les données d'identification, de commandes et de connexion.

14.2. Les données à caractère personnel sont traitées sur les bases suivantes et afin de répondre aux finalités suivantes :

- ✓ *Sur la base du consentement* : Prospection commerciale, cookies marketing ;
- ✓ *Sur la base du contrat* : Gestion de la relation client et gestion des commandes de Produits ;
- ✓ *Sur la base d'une obligation légale* : Conservation des contrats conclus par voie électronique de plus de 120€, gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, respect des obligations légales en matière comptable et fiscale ;
- ✓ *Sur la base de l'intérêt légitime* : Lutte contre la fraude notamment aux moyens de paiement afin d'éviter un préjudice économique, gestion des impayés afin d'éviter un préjudice économique, gestion du contentieux afin de préparer sa défense, prospection pour les produits et services analogues, élaboration de statistiques commerciales afin d'améliorer la connaissance et satisfaction client.

14.3. Les principaux destinataires des données à caractère personnel collectées et traitées sont : les services internes de la Société (services commercial, logistique, comptabilité), les prestataires de service (hébergeurs, transporteurs, experts-comptables, conseils), les autorités françaises et/ou étrangères dûment habilitées notamment dans le cadre de procédures judiciaires et le cas échéant le médiateur, certains partenaires commerciaux moyennant l'accord du Client et des tiers dans le cadre d'une restructuration ou une réorganisation éventuelle d'entreprise.

14.4. Les données à caractère personnel relatives aux Clients sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale. Les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, sont conservées conformément aux dispositions en vigueur.

14.5. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Le Client dispose, en outre, du droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement ou la communication des données personnelles



après son décès ainsi que le droit de retirer, à tout moment, son consentement au traitement de ses données personnelles. Les droits susmentionnés peuvent être exercés en adressant un email à l'adresse suivante : petamilhoc@helianthus-agro.fr. Le

Client dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, telle la CNIL en France.

Le consommateur est informé de son droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. À compter du 11 août 2026, il est interdit de démarcher par téléphone un consommateur sans son consentement préalable.

ARTICLE 15 – LANGUE – DROIT APPLICABLE - LITIGES

15.1. Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seule la version française fera foi en cas de litige.

15.2. De convention expresse, les présentes CGV et les opérations de vente qui en découlent sont régies exclusivement par le droit français.

15.3. En cas de contestation liée à l'exécution d'une commande, le Client a la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou à toute autre procédure de mode alternatif de règlement des différends. Le Client peut ainsi recourir au service de règlement des différends en ligne proposé par la Commission européenne conformément à l'article 14 du Règlement (UE) N°524/2013. Cette plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>. Le recours à la médiation est un mécanisme alternatif qui ne constitue pas une condition préalable à l'exercice d'une action en justice.

15.4. Tous les litiges qui n'auraient pas été résolus à l'amiable entre la Société et le Client ou par le biais d'un mode alternatif de règlement seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 16 – STIPULATIONS DIVERSES

16.1. Non-validité partielle

La nullité, l'inopposabilité, ou, plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des CGV n'affectera pas le reste des CGV qui s'appliqueront comme si cette stipulation n'avait jamais existé.

16.2. Intégralité des CGV

Les présentes CGV et le récapitulatif de commande transmis au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les Parties.

16.3. Modifications des CGV

Il est précisé que le Client peut sauvegarder ou imprimer les présentes CGV, à condition toutefois de ne pas les modifier. La Société se réserve le droit de mettre à jour, à tout moment, les présentes CGV. La dernière version des CGV s'appliquera dès leur date de mise en ligne et aux commandes passées à compter de cette date.

ANNEXE 1 – ZONE DE LIVRAISON DES PRODUITS

Pays membres de l'Union Européenne et de la zone euro :

Allemagne	Autriche	Belgique	Chypre
Espagne	Estonie	Finlande	France
Grèce	Irlande	Italie	Lettonie
Lituanie	Luxembourg	Malte	Pays-Bas
Portugal	Slovaquie	Slovénie	

Pays membres de l'Union Européenne et non membres de la zone euro :

Bulgarie	Croatie	Danemark	Hongrie
Pologne	République tchèque	Roumanie	Suède

Pays hors de l'Union Européenne :

Royaume Uni

ANNEXE 2 – FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Compléter et retourner ce formulaire seulement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation lorsqu'il est effectivement applicable)

A l'attention de HELIANTHUS – Service Client - 1255 Chemin de Villeneuve – 32130 Bézéril

Ou email petamilhoc@helianthus-agro.fr

Par la présente, je vous notifie ma rétractation du contrat portant sur la vente du/des Produit(s) suivant(s):

Commandé(s) le (*)/reçus le (*),

Numéro de commande :

Nom du Client :

Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement si ce formulaire est adressé sous format papier) :

Date :